

Approbation du compte de gestion

Le Conseil municipal

Vu le compte rendu par M. Thivaut receveur municipal de ses recettes et ses dépenses depuis le 1^{er} Janvier 1951 jusqu'au 31 décembre suivant lequel comprend : 1^o) le rappel du compte final de l'année 1950, 2^o) les recettes et les dépenses faites pendant les 12 premiers mois de l'année 1951 3^o) les recettes et les dépenses concernant les services hors budget

Vu le détail des opérations finales de l'an 1950 établi cy
regard des comptes sus mentionnés et présentant les recettes et les
dépenses pour l'dit exercice pendant les trois premiers mois de
la gestion.

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du compte de gestion que des opérations complémentaires effectuées
Après avoir entendu le compte administratif de la Nam
considérant.

Review operations and its requirement effectiveness

Solberi

Statuant sur la situation du comptable au 31.12.1951 - sauf
le règlement et l'apurement par le T.F.G. Le C.M. admet
les recettes de la gestion 1951, pour la somme de : 3.298 008. 23323
Les dépenses .. pour coll. d. : 6295 293. 2390

Excedent de dépenses : 997.295 20993

Excedent de recette 1950 : 3140.966 . 5720

gestion 1951 : 8113.181. 26.952

Statuant sur les opérations de l'as 1951, sauf le règlement et
l'appurement par le b. t. & g. admis les opérations effectuées
tard pour la gestion 1951, qui pendant les 3 mois de la gestion 1951.

as recd by prn: 3459212 21269

Ex déposée par : 4925802 19190

excedent de dépenses : 1 366 595 1579

Excedent de recauda 1950 : 3110.966 5720

Resultat définitif exact dans le recette : 1344. 37. 1469

Le conseil demande à M. le procureur général

Approvo le compte dans ses résultats.